

6 Société et Culture

Éducation/Visite du ministre dans les écoles publiques conventionnées Gros Bouquet I et II

Satisfaction mais quelques insuffisances observées

Prissilla.M.MOUIFY

Libreville/Gabon

MICHEL Menga M'Essone, ministre d'Etat, ministre de l'Éducation chargé de la Formation civique a visité, hier, les écoles publiques conventionnées Gros Bouquet I et II. Il s'y est rendu après avoir échangé avec leurs person-

nels administratif et enseignant. Les établissements conventionnés faisant partie intégrante du système éducatif gabonais, le membre du gouvernement voulait s'enquérir des conditions d'apprentissage des élèves, de travail des enseignants et du fonctionnement de ces structures. Comme il pouvait s'y attendre, tout est presque au



Photo : Prissilla Mousavou Moufity
Michel Menga M'Essone visitant la salle d'informatique de l'école publique conventionnée Gros Bouquet II...



Photo : Prissilla Mousavou Moufity
...et au contact des élèves de la grande section A de Gros Bouquet I.

Maux et Débat

Il faut restaurer la morale

IL se passe toujours des histoires sordides dans les établissements scolaires de notre pays. Chaque année apporte son lot de problèmes qui, au fil du temps, pervertissent l'esprit des apprenants et développent en eux des comportements étranges et inimaginables aux yeux de quelques parents d'aujourd'hui, lorsqu'ils étaient sur les bancs de l'école.

Trafic et consommation de drogues dont le tristement célèbre cobolo; irrespect; violences verbales et/ou physiques entre eux, envers leurs enseignants voire, parfois, leurs parents; actes de barbarie (incendies de leurs structures de formation), prostitution, proxénétisme,... font partie de cet univers impitoyable où ces sorties de route sont parfois banalisées et, par conséquent, n'interpellent plus grand monde.

Pourtant, nous, adultes, devons nous inquiéter devant tant de dérives, à l'exemple de ce qui se serait passé cette semaine au collège/lycée catholique Sainte-Marie de Libreville. Dans un post audio devenu viral jeudi sur la toile : une élève de 16 ans dans le rôle de proxénète au sein de son établissement, en quête de filles à dépuceler par un sexagénaire. La contrepartie : un iPhone dernier cri et une somme de plus de 1 million de francs.

Le hasard (ou la chance) a voulu que la proxénète propose ce marché répugnant à deux gamines d'une dizaine d'années chacune dont l'une a vendu la mèche.

Un fait intrigant, mais qui n'est pas nouveau en milieu scolaire. Dans nos établissements publics, on en sait quelque chose. Par contre, que cela fasse aussi le lit chez les catholiques, à la rigueur présumée dans l'enseignement des valeurs morales, pose problème. Le loup est-il si ancré dans la bergerie ?

On se rappelle qu'une autre affaire de mœurs avait secoué Immaculée Conception il y a quelques années. Des mesures conséquentes avaient été prises par la hiérarchie, pour «séparer le bon grain de l'ivraie». Les parents d'élèves et les tenants de la morale espèrent qu'il en sera de même à Sainte-Marie.

Et ce fait divers interpelle à nouveau la société civile, les associations dont "Cri de cœur contre le harcèlement sexuel en milieu scolaire" (CCHS) qui mène une lutte acharnée contre ce phénomène depuis trois ans.

Sa présidente, Marie-Florentine Ndembet et son équipe devraient intensifier la sensibilisation contre ce fléau, marginal autrefois, mais qui prend de l'ampleur au fil des ans. Car même si le message ne touche pas encore toute la population-cible, il en sortira toujours quelques bonnes graines.

La gamine de Sainte Marie en est une. Elle qui, par son éducation, et peut-être inspirée par le message du CCHS, a fait le choix de dénoncer son bourreau, « pour éviter qu'elle endoctrine d'autres filles », a-t-elle dit.

Il revient maintenant à la justice, qui aurait déjà été saisie, de faire la lumière sur cette affaire, remonter jusqu'au commanditaire, et voir si la jeune proxénète n'est pas elle-même une victime, abusée dans son innocence et peut-être sa précarité, et qui a répondu aux chants de sirène de la vie facile.

Il serait donc équitable, au même titre que cette adolescente, que le commanditaire soit confondu et puni par la justice, même si les voies de celle-ci sont insondables. Pour que cessent ces pratiques de sorcellerie et mystiques qui brisent et pervertissent la vie des enfants des autres, avec le risque très accru de les infecter au VIH/sida et autres pathologies sexuellement transmissibles.

Et que les réformes préconisées dans les programmes scolaires intègrent aussi, à côté de la formation à la citoyenneté, l'éducation morale. Il en va de l'avenir de notre jeunesse

beau fixe. Des effectifs raisonnables, un personnel qualifié... De quoi satisfaire le chef du département de l'Éducation. Toutefois, lors de ses échanges avec le personnel, Michel Menga a déploré certaines insuffisances observées notamment sur l'entretien des locaux, la vétusté du mobilier, le manque du matériel didactique adapté. «Il y a des problèmes qu'on enregistre au sein de ces écoles, notamment la vétusté des locaux et du mobilier. A l'issue des échanges avec le personnel administratif de ces écoles, nous allons élaborer un dossier sur la si-

tuation et les problèmes qui se posent dans ces structures afin d'envisager la possibilité d'apporter des solutions aux problèmes que nous avons identifiés», a fait savoir le ministre d'État en charge de l'Éducation. Interpellant les responsables de ces établissements sur leurs responsabilités à offrir des meilleures prestations aux apprenants, Michel Menga a fixé ses interlocuteurs sur leur rôle et celui du gouvernement pour favoriser le bon fonctionnement des écoles publiques conventionnées dont la cogestion n'est pas



Photo : Prissilla Mousavou Moufity
Le ministre de l'Éducation échangeant avec les personnels des écoles publiques conventionnées visitées.

clairement perçu en l'état actuel des choses. Le rôle de l'État gabonais se résumerait essentiellement à l'entretien des locaux (rénovation des tableaux, bâtiments...). Les nouvelles conventions qui lient les deux pays en matière d'éducation devraient établir ces responsabilités aussi bien au niveau de la France qu'au niveau du Gabon et des parents.

Formation professionnelle

La première cuvée des agents d'entretien sur le marché du travail



Photo : Antoine Essone Ndong
La major de la promotion, Estelle Adjowa, exhibant son diplôme aux côtés de la marraine, Marie Rosine Itsana. Photo de droite : Les lauréats pour la postérité avec la fondatrice, Rita Lebondo Le-Mali et la marraine.



E. NDONG-ASSEKO

Libreville/Gabon

LE siège provisoire de l'école supérieure d'hôtellerie de Libreville (ESHOL) a abrité récemment la cérémonie de remise de parchemins à la première promotion de l'Institut privé professionnel "l'Ange de la maison" (IADM). Dénommée promotion Marie-Rose Itsana, du nom de la ministre du Tourisme, cette cuvée compte sept impétrants qui ont suivi une formation théorique et pratique en alternance en trois mois.

La cérémonie à laquelle ont pris part, outre la marraine, Marie Rose Itsana, la maire du 2e arrondissement, Chantal Sino, la sénatrice du département de Sébé Brikolo, Brigitte Néné

Fally, ainsi que parents et amis des impétrants, a été ponctuées par plusieurs interventions. A commencer par celle de la major de la promotion, Estelle Adjoula qui, au-delà des remerciements à l'endroit des fondateurs de l'Institut, n'a pas manqué d'exprimer la satisfaction de ses collègues et la sienne propre en recevant des parchemins, consacrant la fin de leur stage. "La formation nous a permis de prendre en considération le métier d'agent d'entretien", a-t-elle reconnu avant de poursuivre : "il fut un temps où le métier d'agent d'entretien avait toujours été sous-estimé, voire méprisé. Aujourd'hui, beaucoup de personnes ont compris que c'est un métier noble et respectable". La fondatrice, Blandine Rita Lebondo Le-Mali, se

félicitant de l'aboutissement heureux de cette initiative qui s'apparentait au départ à un saut vers l'inconnu, a rappelé à l'assistance ses réelles motivations. Notamment, contribuer "pleinement et parfaitement à l'employabilité des jeunes prônée par le gouvernement". Non sans valoriser le métier d'agent d'entretien, longtemps classé "à tort dans la catégorie des petits métiers exercés par des gens sans qualification". D'autant plus que, a-t-elle ajouté, "les agents d'entretien sont dans leur majorité constitués des jeunes que le système éducatif a laissé sur le bord du chemin". Aussi, Mme Lebondo Le-Mali a-t-elle rassuré en annonçant que "L'IADM ouvre une porte et redonne espoir à tous ces jeunes en leur accordant une formation". A

l'endroit des lauréats, elle a eu des mots justes et réconfortants. "Vous êtes les premiers-nés de l'Institut, vous êtes donc sa carte de visite, vous portez son évangile, non pas en paroles mais en actes. Nous vous faisons entièrement confiance. Rayonnez là où vous serez", a-t-elle recommandé. Bouclant la série des interventions, la ministre du Tourisme, Marie Rosine Itsana, a non seulement salué le choix porté sur elle pour être la marraine de cette première promotion, mais s'est aussi réjouie que cette initiative cadre avec la politique du gouvernement qui fait de l'employabilité des jeunes son cheval de bataille. "Que cette flamme que vous venez d'allumer ne s'éteigne jamais", a-t-elle conclu.